HAL
open science

Montréal-de-Sos, premiers résultats

Florence Guillot

To cite this version:

Florence Guillot. Montréal-de-Sos, premiers résultats. Montréal-de-Sos, premiers résultats, Oct 2007, Seix, France. pp.303-336. hal-00534586

HAL Id: hal-00534586

https://hal.science/hal-00534586v1

Submitted on 10 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Montréal-de-Sos, premiers résultats

Florence Guillot[1]

Sur sa portion amont, au cœur du versant nord des Pyrénées, la vallée de l'Ariège forme un réseau en forme d'arbre. Dans ce secteur, un de ses affluents majeurs, le Vicdessos, parcourt le fond d'une vallée glaciaire aux versants raides et austères dominés par des crêtes élevées, souvent au-delà de 2000 m.
Au coeur du parcours de cette vallée, un petit bassin créé à la faveur de multiples confluences, concentre la majorité de l'habitat sur ses flancs et à sa base.
Le sommet de Montréal-de-Sos domine ce bassin de 200 à 250 m de haut [fig. 1]. C'est un éperon calcaire aux flancs redressés, dont le sommet se compose de terrasses successives plus ou moins planes.
Cet îlot rocheux est le témoin de l'ancienne couverture sédimentaire plissée et portée en altitude par l'orogenèse pyrénéenne et surtout érodée par les appareils glaciaires du Quaternaire. L'isolement de cet éperon et la raideur de ses flancs sont dus à son encadrement par trois langues de glaces, celles du glacier de L'Endron et de sa diffluence et celle du grand glacier du Vicdessos. A leurs maxima, l'épaisseur de glace atteignant 500 m, le sommet fut recouvert et les glaciers déposèrent des blocs erratiques provenant des montagnes de l'amont. Il s'agit donc d'un petit massif karstique, avec des surfaces lapiazées mais parsemées de blocs erratiques granitiques ou gneissiques. Les flancs de l'éperon sont percés de grottes dont la formation doit parfois beaucoup à la glace et qui contiennent des remplissages varveux conséquents.

Si la confluence de la vallée du Vicdessos avec celle de l'Ariège est connue dans la documentation depuis le IXe siècle[2], la haute vallée du Vicdessos n'est pas perceptible avant la fin du XIe siècle, à la faveur de la Réforme Grégorienne. La vallée de Sos, telle qu'elle est dénommée tout au long du Moyen Âge, comporte alors quatre églises paroisses, celles de Vicdessos, d'Onost[3], de Siguer et de Miglos. Cependant, malgré le caractère tardif de la documentation écrite, le peuplement et ses tendances a été bien appréhendé par les recherches des géographes et palynologues[4] décrivant les premières traces d'agriculteurs-pasteurs à la fin de l'époque Néolithique, suivies d'une montée en puissance progressive qui devient plus marquée dès le VIIIe siècle de notre ère.
En outre, le processus de mise en place des habitats groupés est aisément transcriptible par études comparatives avec d'autres zones toutes proches et documentées plus tôt[5]. La majorité des habitats sont des villages casaliers, probablement mis en place à la fin du haut Moyen Âge. Au Moyen Âge central, cet espace est déjà largement mis en valeur.

Le contexte documentaire [fig. 2]

---

[1] Régie Patrimoines 09220 Auzat, membre associée C.N.R.S. 5608 Traces-Terrae.

[2] Edition : Devic et Vaissette (Dom), *Histoire Générale du Languedoc,* Toulouse, 1872, tome II, col. 355, acte 174.

[3] Habitat disparu, commune d'Auzat. Guillot (Fl.), *Colloque de la pierre sèche à nos jours*, Habitats et patrimoine médiévaux en vallée du Vicdessos, 2006, p. 2.

[4] Laboratoire CNRS Géode. Notamment les travaux de Galop (D.), *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1996 ou Jalut (G.), L'action de l'homme sur la forêt montagnarde des Pyrénées ariégeoises et orientales depuis 4000 BP d'après l'analyse pollinique, *Actes du 106ème Congrès National des Sociétés Savantes*, Perpignan, 1981, Perpignan, 1984, pp. 163 – 174, Dubois (Cl.), *Archéologie de l'environnement forestier en milieu métallurgique et minier en Ariège : orientation de recherches diachroniques*, mémoire de D.E.A., Université de Provence, 1990 ; Davasse (B.), *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est du Moyen Âge à nos jours*, Géode, 2000 et Bonhôte (J.), *Forges et forêts dans les Pyrénées ariégeoises*, PyréGraph, 1998.

[5] Guillot (Fl.), *Fortifications, pouvoir, peuplement en Sabarthès (Haute-Ariège) du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, thèse de Doctorat, U.T.M. 1997, Presses Universitaires du Septentrion, 1998. Guillot (Fl.), l'occupation du sol en Axois, in *Autour de Montaillou, village occitan*, colloque sous la dir. de Le Roy-Ladurie (E.), 2000, éd. 2001.

In Châteaux Pyrénéens au Moyen Âge, colloque de Seix (oct 2007) ss la dir. de Florence Guillot, éd. La louve, Caylus, 2009, pp. 303-336.

L'histoire politique médiévale a été étudiée le plus finement possible dans la documentation pour tenter de comprendre les raisons de la mise en place du *castrum* de Montréal-de-Sos et son utilité. Elle s'explique plus aisément replacée dans des tendances et une histoire régionales[6]. La mise en place du comté de Foix au XIe siècle s'intègre dans un processus de territorialisation par partage du grand comté de Carcassonne. L'histoire du comté se poursuit ensuite par expansion de la force des droits comtaux sur les seigneuries locales jusqu'au XIIIe siècle. En vallée de Sos, les grandes familles nobiliaires présentes à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe siècle sont celles de Quié, Rabat, Marquefave et Bompas, dont les trois premières au moins font partie du groupe *Amelius*[7]. Les droits des comtes de Foix sont probablement ténus sur la vallée jusqu'au cœur du XIIe siècle. En 1163, un fief de reprise, accorde l'autorité supérieure sur le *castrum* de Vicdessos au comte de Foix[8]. Ce *castrum* est alors un centre des seigneurs de Rabat. Cinquante ans après, en 1213, on rencontre la première mention documentaire du *castrum* de Montréal-de-Sos[9]. Malgré l'absence d'acte listant les fortifications comtales entre le milieu du XIe siècle et cet acte de 1213, l'analyse du contexte suggère que la forteresse comtale fut construite entre 1163 et 1213. Elle serait la conséquence de l'expansion des droits des comtes sur ce secteur dans la seconde moitié du XIIe siècle. Sa construction provoque d'ailleurs la disparition des ouvrages antérieurs, ceux de Vicdessos et d'Auzat[10]. Ces ouvrages étaient proches des villages, Montréal-de-Sos en est éloigné et ne semble pas avoir jamais groupé d'habitat villageois important. Ceci caractérise une stratégie comtale délibérée, dans le cadre de l'isolement d'un réseau de fortifications du monde civil, dont nous entrevoyons la mise en place au cour du XIIe siècle et qui sert la politique comtale au moins jusque dans les dernières années du XIIIe siècle[11].

Le *castrum* de Montréal-de-Sos reste une fortification comtale jusqu'à son désarmement à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle. Un acte montre que sa gestion a pu être dévolue à un châtelain. Ramon *Batalha* est mentionné dans ce rôle en 1272[12]. Cet homme est issu d'une grande famille nobiliaire que nous connaissons depuis le XIe siècle et dont plusieurs membres occupent à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècles des charges administratives comtales[13].

La forteresse est mentionnée dans les actes suivant l'événementiel politique comtal. Elle apparaît notamment une dizaine de fois dans les années 1272-1297 dans le contexte de la crise liée à la fixation de la limite des zones d'influences entre royaume d'Aragon et royaume de France suite au traité de Corbeil. Elle est notamment liée à un événement haut en couleur, véritable incident diplomatique entre les deux puissances royales. Dans le cadre de l'expansion de la suzeraineté royale, le nord du comté de Foix fut soumis à l'hommage du roi de France en 1263. La situation de la portion sud, hautes vallées de l'Ariège et du Vicdessos restait ambiguë. Rotger Bernart, comte de Foix, s'opposa aux droits du roi de France pour un château à Sompuy[14], ce qui servit de prétexte à la mise en place d'une intervention militaire royale contre le comte. Devant l'armée française, le comte se rendit et fut emprisonné ; mais il ne céda que le château de Foix, déléguant la garde de ces autres forteresses de la haute vallée à des châtelains qui devaient les conserver pour le roi d'Aragon. Le comte joua donc l'autorité aragonaise

[6] Guillot (Fl.), Les fortifications des comtes de Foix, XIe-XVe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 23, 2006.
[7] Voir Guillot (Fl.), Seigneurs et *castra* en Sabartès aux XIe et XIIe siècles, article dans cet ouvrage.
[8] Archives Nationales, J. 879 ; 20. Copie, Bibliothèque Nationales, fonds Doat, vol. 167, f°248v-249v.
[9] Catel (G. de), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633, p. 276.
[10] Il s'agit de deux ouvrages villageois.
[11] Guillot (Fl.), *thèse cit.*, t. 1, p. 320 et suiv.
[12] Ed., Devic et Vaissette, *op. cit.*, T. X, col. 103-4.
[13] Voir par exemple : Bibliothèque Nationale, Cop. Doat, 178, f°287. Arnaut *Batalha*, procureur de Gaston comte de Foix, en 1308.
[14] Affaire du château de Sompuy ; le comte de Foix prêta alors main forte à Arnaud Bernard d'Armagnac, contre Géraud de Cazaubon, seigneur de Sompuy (Mansepuy, commune de Mauvezin, Gers). Géraud de Cazaubon ayant remis son château et sa seigneurie au Roi de France, quand Arnaud Bernard d'Armagnac et le comte de Foix mirent à sac le *castrum*, ce dernier fut cité à comparaître à la cour du roi de France.

contre la montée en puissance française. Les officiers du roi de France tentèrent de récupérer ces châteaux. Mais finalement le pari politique du comte ne lui permit pas de conserver la haute vallée de l'Ariège hors de l'hégémonie royale française, surtout parce que la puissance aragonaise n'est alors pas comparable à celle du roi de France. En quelques mois, l'affaire fut réglée au profit de Philippe le Hardi et Rotger Bernat prêta l'hommage au roi pour le haut du comté. Les actes nous permettent de suivre les événements de près. Une fois le comte de Foix emprisonné, les officiers du roi de France investirent le haut comté cherchant à se faire remettre les plus grands ouvrages, Calamès, Lordat, Montgrenier et Montréal-de-Sos, et les habitats les plus importants, Tarascon et Ax. Ils rencontrèrent des résistances des châtelains qui étaient censés les conserver pour le roi d'Aragon. Celui de Montréal-de-Sos enferma un officier du roi, puis pourchassa à coups de pierres et de carreaux sur plus d'une lieue un second officier qui était venu se plaindre. Le roi de France s'en plaignit directement au roi d'Aragon[15]. L'acte laisse entrevoir une situation proche de l'affrontement. Simultanément, une enquête pour le roi d'Aragon tenta de prouver que la forteresse de Lordat dépendait du royaume d'Aragon depuis des temps immémoriaux. Mais le comte emprisonné prêta l'hommage et ordonna que l'on remette finalement ses ouvrages au roi de France, ce qui fut fait avec quelques difficultés mais en quelques mois. Le roi conserva ces ouvrages pendant quelques années avant de les rendre au comte. Il les reprit sous sa garde dans les années 1283-1297, car le comte de Foix s'opposait alors violemment au roi d'Aragon[16] et les ouvrages devaient être sûrement gardés contre toute tentative d'expansion aragonaise.

Ce qui ressort de ces actes avant tout tient à l'importance et à la fonction de ces quatre ouvrages, qui, avec le château de Foix, forment les principales fortifications du comté : leur mise en gage garantie à elle seule la mise en gage de tout le comté. Leur puissance fut perçue par les contemporains : Guilhem de Puylaurens explique d'ailleurs la résistance de Rotger Bernat au fait qu'il se fiait aux « *...castra inexpugnabilia super rupes... »*[17]. Ces ouvrages sont directement dévolus aux comtes et ces actes nous les présentent comme de véritables casernes, points forts de l'autorité comtale.

Plusieurs évolutions fonctionnelles s'opèrent ensuite au début du XIVe siècle. D'abord l'échec comtal contre le roi de France, comme contre celui d'Aragon est patent et derrière cet échec, il y a forcément celui d'une politique désormais archaïque : celle qui s'appuie sur ces « fortifications inexpugnables construites sur des rochers ». Conséquemment, dès le début du XIVe siècle, la politique comtale se fait plus clientéliste, moins fondée sur la puissance militarisée et le réseau castral. Mais le comte de Foix est aussi devenu vicomte de Béarn et cet élargissement signe l'éloignement progressif du pouvoir au profit de l'ouest des Pyrénées. Le glacis des grands ouvrages de Calamès, Montréal-de-Sos, Montregnier ou Lordat est désuet et probablement coûte t-il fort cher par rapport à l'utilité qu'en tirent les comtes. Dès lors, pourquoi la fortification de Montréal-de-Sos fut-elle conservée ? Car les mentions du site se poursuivent jusqu'au milieu du XIVe siècle : sont citées par deux fois les manœuvres qui devaient être réalisées sur le *castrum*[18]. Existe aussi une mention du *castrum* en tant que prison pour un habitant d'un village du secteur[19] et dans un dernier acte du milieu du XIVe siècle, apparaît un châtelain de Montréal-de-Sos, Arnaut Bernat[20], dit noble et chevalier. On avait supposé à la seule étude des actes que ces quelques textes ne montrait qu'une survivance éphémère du site. La fouille archéologique a totalement infirmé cette hypothèse car le site est non seulement utilisé jusqu'au tout début du XVe siècle, mais il est en plus l'objet de soins et de remaniements massifs au coeur du XIVe siècle. Sur cette survivance vivace, la documentation n'apporte pour l'instant que des explications à titre de suppositions. La fin du XIIIe siècle voit la diffusion des forges hydrauliques qui induit la montée

[15] Ed., Devic et Vaissette, *op. cit.*, T. X, col. 103-4.
[16] Il fut même emprisonné.
[17] Duvernoy (J.), *Guillaume de Puylaurens, chronique*, Paris, 1976, p. 204.
[18] 1332, acte connu par 3 analyses, voir par ex. Bibliothèque Municipale de Toulouse, MS 638, f°257. Vers 1351, cop. XVIe s., Archives Départementales de l'Ariège, E 95, f°18v.
[19] 1336, cop. XVIe s., Archives Départementales de l'Ariège, E 95, f°20r.
[20] Acte vers 1351, voir ci-dessus.

In Châteaux Pyrénéens au Moyen Âge, colloque de Seix (oct 2007) ss la dir. de Florence Guillot, éd. La louve, Caylus, 2009, pp. 303-336.

en puissance rapide des travaux miniers dans la grande mine de fer du Rancié, située à deux kilomètres seulement de Montréal-de-Sos. La haute vallée du Vicdessos qui n'avait auparavant pour les comtes qu'une importance secondaire du point de vue économique[21], devint un véritable centre d'intérêt car les comtes taxèrent l'activité métallurgique à leur profit, tout particulièrement le commerce du métal et se lancèrent dans la fabrication du métal. L'enjeu économique de l'activité métallurgique est évident dans nombre d'actes du XIVe siècle et pourrait justifier d'une nouvelle utilité pour le site de Montréal-de-Sos, en tant que point fort de la domination politique comtale.
Sans documentation écrite, la fin du château, par arasement a été démontrée par les recherches archéologiques. Elle se situe après le long règne du comte, Gaston III, dit *Febus* et doit être logiquement justifiée par les remaniements profonds du réseau castral comtal opérés par ses successeurs, la famille de Castelbon. Par une francisation rapide, bien que tardive, les Castelbon lancent des programmes architecturaux radicalement nouveaux comme celui de la tour ronde philipienne du château de Foix. Leur politique se concentre sur les villes consulaires franchisées et quelques rares ouvrages très ostentatoires, mais l'ère de la fortification isolée est définitivement révolue. Parallèlement, leur pouvoir sur le comté reste incertain car mal assis, en mal de fidélités locales, voire en but à des oppositions. Ils l'affermissent par des séries d'hommages et de garanties[22]. Dès lors, on s'explique bien que si ces seigneurs ont décidé de ne pas conserver un ouvrage comme Montréal-de-Sos, ils l'aient arasé, ne pouvant se permettre de la conserver ouvert.

Le site avant les fouilles

D'autant que Montréal-de-Sos est un site de grande superficie, couvrant plus de 6000 m², pour une longueur de près de 150 m [fig. 3].
Avant les sondages et fouilles archéologiques, les vestiges bâtis se faisaient rares et étaient concentrés sur le pourtour de l'ouvrage. Le premier sondage eut lieu en 2001 et les opérations de sondages se sont poursuivies jusqu'en 2003, puis ont pris place des opérations en fouilles programmées, dont l'actuelle triennale se termine fin 2008[23]. Auparavant, le château avait été étudié dans le cadre d'une recherche de Doctorat d'Histoire[24], tandis que deux érudits locaux y avaient porté un intérêt particulier au cours du XXe siècle[25]. Avant ces études, les mentions du château sont rares et se limitent à citer son nom. Beaucoup plus souvent sujets d'articles ou « d'études », une peinture conservée sur les parois d'une grotte sous-jacente au château est célèbre depuis qu'Antonin Gadal en fit une représentation du saint Graal ! [fig. 4]. Les habitants de la vallée du Vicdessos y voyaient plus simplement l'œuvre d'un berger dessinant des formes imaginées dans la montagne en face de

[21] Comme le démontre la première charte de franchises accordée à la communauté. Comme le propose Catherine Verna -*Le temps des moulines, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XIIe-fin XVe)*, thèse de Doctorat, Paris, 1994, elle dut être édictée en remerciement aux hommes de la vallée pour avoir résisté aux officiers du roi de France lors de l'affaire de 1272. Elle fut en tout cas accordée juste après cet affrontement. Probablement fut-elle aussi demandée par la communauté, soucieuse de passer à l'écrit des coutumes anciennes, dans un effet d'imitation des autres communautés comme Tarascon ou Ax. Elle fut, en tout cas, vendue par le comte à la communauté. Le texte se limite à rappeler les anciennes coutumes sans se soucier des mines ou du commerce du fer. Les confirmations suivantes (1293, 1304) sont totalement différentes car elles n'abordent quasiment que le sujet du fer, démontrant une évolution radicale de l'économie locale et des intérêts comtaux.
[22] B.N., Doat, volumes 205 et 207.
[23] La fouille est financée et soutenue par la commune d'Auzat qui réalise aussi un travail de restauration et de valorisation du site. Le financement de ces opérations a été soutenu par le Conseil Général de l'Ariège, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, l'Etat et l'Europe. Les rapports des opérations archéologiques sont téléchargeables sur le site : http://www.pays-du-montcalm.com/patrimoine/index.htm.
[24] Guillot (Fl.), *op. cit.*
[25] Moulis (A.), *L'Ariège et ses châteaux féodaux,* Tarascon-sur-Ariège, 1979.
Dengerma (J.), *Le castel de Montréal-de-Sos,* Lacour rééd., 1963.

Montréal-de-Sos. Cette œuvre rupestre non datée fut décrite et levée par l'abbé Pouech au milieu du XIXe siècle[26], puis remarquée par l'abbé Glory.
D'autres peintures, anthropomorphique et cruciforme, restent moins connues [fig. 5 et 6]. Située dans une baume à proximité de ce qui semble être l'ancien chemin de Montréal au village de Goulier, elle pourrait marquer la présence d'un oratoire.
Entre ces deux baumes, une autre grotte d'une quarantaine de mètres de long intéressa dans les années 60 un groupe de fouilleurs clandestins qui mirent au jour des squelettes et des céramiques dont nous ne conservons que quelques mauvaises photos [fig. 7]. L'entrée de cette grotte est barrée d'un mur maçonné qui recouvrait les inhumations et elle pourrait donc avoir été fortifiée au Moyen Âge.
Toujours dans ce secteur, 50 m en dessous de la partie la plus basse de l'enceinte de Montréal-de-Sos, le cadastre napoléonien montre qu'un petit sommet était pourvu d'un bâtiment quadrangulaire dont il ne reste que quelques blocs avec adhérences de mortier. Situé sur la face la plus accessible de la fortification, sur le seul côté qui a pu porter de véritables chemins d'accès[27], ce bâtiment peut être interprété comme une première défense du type barbacane.
Le sommet lui même comporte deux plates formes étagées. La plus basse enveloppe la plus haute sur ses faces est et sud-est. L'étage sommital mesure environ 1800 m².
Le site entier est ceinturé d'un mur d'enceinte qui suit précautionneusement le bord du relief et comporte donc fort peu de sections vraiment rectilignes [fig. 8]. Le recouvrement des ruines par les sols (en l'absence de décapages) ainsi que l'appel gravitaire ne permettent pas de suivre cette enceinte sur tout le pourtour, mais ses vestiges sont visibles suffisamment régulièrement pour que l'on soit certain de sa continuité. Le bâti semble concordant sur toute la longueur. C'est un mur monté au mortier, mais non bloqué, composé de blocs majoritairement calcaires mais aussi gneissiques ou granitiques. Les pierres sont juste équarries et le mur est de construction désordonnée. Il atteint à peine 80 cm d'épaisseur, ce qui est finalement tout à fait comparable à nombre d'autres sites castraux contemporains du haut comté de Foix.
La fouille a permis de montrer que ce mur d'enceinte externe avait été construit lors de la première phase de construction, en même temps que le donjon. Cette construction est forcément antérieure au premier tiers du XIIIe siècle et l'absence de mobilier du Moyen Âge central semble indiquer qu'elle l'est de peu et que ce monument à bien été construit à la fin du XIIe siècle comme l'analyse documentaire l'indique. Le style de cette enceinte correspond bien aux autres enceintes du Moyen Âge central : ce sont des murs très proches du relief, probablement peu élevés et dont la fonction était surtout de rehausser un relief naturel vigoureux[28].
Aux deux extrémités nord et sud de cette grande enceinte externe, deux vestiges de murs un peu plus hauts que les autres semblent indiquer qu'existaient à ces endroits deux tours de flanquement. Celle qui domine l'accès par le chemin est nommée tour du Campanal. Tandis que celle qui domine le bassin d'Auzat porte le nom de tour du Barri[29]. Cette dernière a été l'objet de fouilles clandestines qui ont mis au jour le sol de son rez-de-chaussée : la présence d'une chape d'enduit de mortier de tuileau remontant le long des murs indique de son usage en tant que citerne. L'usage des rez-de-chaussée des tours périphériques flanquants les enceintes a déjà été remarqué sur plusieurs sites du Sabartès à Foix,

[26] Carnets Pouech, déposés à l'évêché de Pamiers.
[27] Les chemins anciens ont disparu. Restent quelques vestiges d'un petit chemin zigzaguant dans les falaises qui devait conduire vers le village de Goulier et qui passait devant la petite baume. Devait aussi exister un chemin vers Vicdessos, bourg principal au Moyen Âge, situé au pied nord de Montréal-de-Sos. On peut supposer qu'il partait du col entre grottes et barbacane pour descendre versant nord car c'est le seul endroit où la pente, certes raide, n'est pas entrecoupée de falaises. Malheureusement, cette pente comporte des terrasses agricoles qui étaient encore travaillées au début du XXe siècle et masquent tout aménagement antérieur.
[28] Guillot (Fl.), *Thèse cit.,* T. 1, p. 110.
[29] De *barrium*, rempart en latin médiéval. A donné le toponyme roman « barri » très utilisé en Sabartès et parfois francisé en « barry ».

Lordat, Miglos, Bouan, etc… pour le stockage de l'eau. Un coup de sabre dans le mur extérieur, entre cette tour et le mur d'enceinte, suggère qu'elle fut ajoutée après la construction de l'enceinte. Son bâti ne concorde d'ailleurs pas avec celui de l'enceinte, mais est tout à fait comparable à celui de l'autre tour, dite du Campanal. A titre d'hypothèse de travail et par comparaison avec des murs qui ont pu être datés par la fouille, ces tours paraissent avoir été construite dans le premier quart du XIIIe siècle, donc peu de temps après le tout premier *castrum*.

La plate-forme inférieure interne à cette enceinte (4500 m²) est ponctuée d'encoches ou de retailles du lapiaz qui signalent qu'elle a été occupée et aménagée. La zone la plus spectaculaire est située juste au-dessus de la tour du Campanal, donc dans le secteur de l'entrée : le relief a été retaillé en une série de crans qui barrent l'éperon sur son côté le plus accessible.
Le long du mur d'enceinte, versant nord, on dénombre deux encoches côte à côte, bien marquées et taillées dans le substrat calcaire : elles pourraient correspondre à deux rez-de-chaussée d'habitat.
Au coeur de la plate-forme et au pied du *caput castri*, on reconnaît aussi de vastes surfaces calcaires aplanies qui comportent quelques encoches de poteau[30]. A proximité, existe une grotte naturelle qui traverse l'éperon et permet de sortir au pied du rempart. Un signe arbalétriforme a été relevé dans cette grotte[31].

Juste au-dessus de la grotte, un fossé sec a été clairement taillé pour rehausser la limite entre les deux plates-formes. Derrière celui-ci de grandes encoches indiquent un site d'extraction de la pierre, mais de nombreuses encoches ovalisées sont visibles sur tout le site, dès que l'herbe disparaît, ce qui démontre à la fois des aménagements du relief naturel d'ampleur, mais aussi une extraction consécutivement possible un peu partout.
A partir de ce fossé et de cette carrière, la pente régulière s'élève d'une vingtaine de mètres jusqu'à la plate forme sommitale, *caput castri*, site des recherches archéologiques menées depuis 2001.
Avant la fouille, mise à part l'enceinte externe décrite plus haut, n'affleurait aucun vestige bâti sur ce secteur, malgré des anomalies topographiques nettes dont l'une d'elles laissait présager une tour sommitale.

Premiers résultats des fouilles

La fouille de ce secteur a mis un jour un quartier densément bâti qui s'est construit par étapes et fut occupé pendant plus de deux siècles, de la fin du XIIe siècle à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle [fig. 9].
La fouille a pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à plusieurs facteurs positifs.
L'arasement final délibéré a été déterminant dans la conservation des niveaux : les niveaux d'occupation ont été engoncés sous deux mètres de blocs mêlés à du mortier, ce qui fut une épaisseur suffisante pour décourager les fouilleurs clandestins[32]. L'arasement s'était déroulé en poussant les pierres vers l'extérieur des bâtiments du *caput castri.* En conséquence, les seuls secteurs perturbés par les fouilleurs clandestins ont été deux secteurs non couverts par ces gravats : l'intérieur du donjon et l'intérieur du bâtiment 8.

[30] Diamètre entre 20 et 30 cm.
[31] Gratté (L.) *Survivance de l'Art pariétal*, 1984, p. ???. Un signe comparable a été découvert à une dizaine de km de là au pied de la grotte fortifiée de Baychon (commune de Miglos).
[32] Nombre de chercheurs de trésors sont venus sur ce site. Les mineurs de la mine de fer du Rancié, toute proche, y auraient fait une incursion au XIXe siècle pour chercher le « trésor ». Mais c'est surtout au XXe siècle que le site a parfois été visité, à cause principalement, de sa réputation de « château du Graal »…

En outre, la densité d'un bâti conservé –malgré l'arasement- sur un à trois mètres de haut a permis la préservation des unités stratigraphiques, protégées par les murs de l'érosion et de la gravité. En conséquence, les séquences stratigraphiques disponibles jusqu'au substrat géologique sont particulièrement puissantes pour un site de montagne, jusqu'à plus de 6 m de hauteur, ce qui a permis de bien cerner les différentes séquences chronologiques.
Enfin, le travail d'analyse du mobilier mené en équipe[33] a permis de bien préciser la chronologie des mobiliers malgré le peu de données comparatives sur ce secteur.

En dehors du centre du *caput castri* quelques petits sondages ont été menés, proches de l'extrémité de la tour du Barri, soit préalablement à la fouille pour définir les secteurs de fouilles programmées, soit préalablement à la pose d'une table d'orientation. Même si la puissance stratigraphique sur ce secteur n'atteignait pas celle du *caput castri*, elle dépassait partout 1,5 m et la zone ne semble pas avoir été perturbée par les fouilles clandestines. Ces sondages ont indiqué les mêmes chronologies que celles que l'on décèle dans la fouille du *caput castri*. Ils ont aussi montré que ce large espace grossièrement déclive semble aussi densément bâti et que le bâti paraît se raccrocher au XIVe siècle, et non pas aux premières phases du *castrum* comtal, même si des sols d'occupation antérieurs ont pu clairement être mis en évidence dans ce secteur. Proche des enceintes, un sol original a été repéré (XIVe siècle) : il est constitué du même enduit de tuileau que l'on a utilisé pour la mise en place de la citerne dans la tour du Barri, ce qui suggère que cette citerne a pu être construite dans un second temps, dans une tour préexistante. Globalement nos conclusions sur ce secteur restent limitées du fait de la faible emprise des recherches qui y ont eu lieu.
Car nous avons choisi de nous concentrer sur le cœur du *caput castri* autour de la tour maîtresse pour des raisons d'efficacité de la recherche, parce que cette zone est la plus riche en bâti et que ces bâtiments formaient le cœur principal de l'ouvrage, donc la zone la plus soigneusement aménagée.

Dans cet hyper-centre castral, les fouilles ont mené au dégagement d'un quartier densément bâti autour de la tour maîtresse. Cette dernière, de forme grossièrement carrée[34] et sommitale, correspond dans sa forme avec les autres tours maîtresses contemporaines du secteur qui ont pu être étudiées[35]. Aucune ouverture n'y a été repérée au rez-de-chaussée, mais la découverte dans l'unité de destruction d'un linteau monolithique de plus d'1,20 m de long sur la face sud-est indique qu'une ouverture se trouvait sur cette face en hauteur.
Ce qui différencie clairement cette tour des autres donjons connus sur le secteur est en premier lieu l'épaisseur de ces murs (1,4 m), alors que les tours de nombre d'ouvrages du Sabartès ne dépassent pas 1,10 m d'épaisseur. Si on la compare avec la tour de l'Arget au château de Foix, qui possèdent aussi des murs épais à sa base, ce peut être le signe d'une élévation importante d'autant que les tours du Sabartès dans cette chronologie ne semblent pas avoir connu d'étages voûtés, mais comportaient des retraits des murs ce qui force à réduire alternativement l'épaisseur des murs avec la hauteur.
Mais le caractère le plus original de ce donjon est visible dans l'œuvre bâtie. Les murs sont bloqués et les parements sont les plus réguliers que l'on puisse examiner sur le *castrum*. Les murs sont assisés sur une fondation élargie constituée de gros blocs non maçonnés, majoritairement gneiss et granites[36] [fig. 10], et sont construit quasiment à partir de moellons calcaires prélevés dans le lapiaz du site. Les angles sont particulièrement soignés constitués de grands moellons très régulièrement taillés qui

[33] En premier lieu Nicolas Portet et Marc Comelongue, mais aussi Michel Barrère, Christine Dieulafait, Francis Dieulafait, Jacques Labrot, Marie-Agnès Raynaud et Florence Guillot.
[34] 25 m² de surface interne.
[35] Guillot (F.), Programme Collectif de Recherche : « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges », *Rapport 2006*, p. 112-123 : « Les tours maîtresses du Sabartès ». Téléchargeable sur : http://chateaux09.free.fr/telechargements.htm.
[36] Prélevés sur les blocs erratiques glaciaires du site.

semblent avoir été posés en premier, servant d'encadrement aux assises qui nécessitaient donc l'utilisation de bouchons[37]. Ces murs étaient entièrement enduits en face interne et externe[38]. Mais les moellons qui constituent ces parements, et notamment les parements externes en faces sud-est, nord-est et nord-ouest, sont de hauteurs irrégulières. Si la majeure partie d'entre eux sont très comparables à ce que l'on connaît dans d'autres parements de donjon du secteur, c'est-à-dire qu'ils sont de volume moyen, et de hauteur inférieure à 25 cm, quelques-uns sont beaucoup plus gros et peuvent atteindre 50 cm de haut ou plus d'1 m de long [fig. 11]. Leur positionnement dans le mur provoque des dédoublages d'assises pour pouvoir récupérer le niveau qu'ils imposent. Ces quelques moellons posent le problème d'un réemploi par les constructeurs du premier ouvrage comtal –à la fin du XIIe siècle- de blocs issus d'un bâtiment antérieur. Or, le mobilier archéologique découvert est loin d'être uniquement constitué de matériel des XIIe-XVe siècles. On retrouve des céramiques antérieures au Moyen Âge central[39] régulièrement, spécifiquement dans des unités profondes, proches du lapiaz, mais aussi éparpillées dans tous les niveaux et particulièrement dans le niveau de destruction. Une première étude de ces céramiques anciennes –menée par Christine Dieulafait sur le matériel exhumé de 2001 à 2005[40]- a montré leur dispersion chronologique depuis le bronze final jusqu'à quelques rares éléments du haut Moyen Âge[41]. L'existence d'une structure antérieure au château des comtes de Foix est donc bien réelle et même si elle était ruinée au moment de la construction du château, elle a évidemment pu servir au bâti.

D'autant que Montréal-de-Sos pose la difficile question de son toponyme. Sos est bien le nom –confirmé par les actes médiévaux- de la vallée, dont l'habitat principal au Moyen Âge est orthographié Vic-de-Sos. Montréal est aussi confirmé dans tous les actes sous la forme latine *Monteregalum*. Erigé à la fin du XIIe siècle par les comtes de Foix cet ouvrage ne peut avoir eu une quelconque relation d'autorité avec les rois de France ou les rois d'Aragon, car les comtes sont alors (et pour 100 ans encore), « comtes, par la grâce de Dieu ». Le toponyme du château est donc forcément antérieur et pose le problème d'une fortification publique du haut Moyen Âge sur le site[42].

En somme, même si nos connaissances sur l'utilisation du site avant le XIIe siècle sont encore rudimentaires, des éléments nombreux montre que cette utilisation n'est pas hypothétique et pourrait expliquer l'impression de réemploi à l'étude des parements externes du donjon.

Enfin, le caractère le plus étonnant qu'à révélé la fouille concernant la construction du donjon est qu'il fut bâti sur un tertre érigé avec des matériaux allochtones (varves extrêmement denses) [fig. 12]. Nous n'appréhendons pas encore la totalité de ce tertre, car la fouille n'est pas suffisamment avancée. Mais les recherches sur la face nord-est ont montré qu'il pouvait dépasser 3,5 m de hauteur, tandis que sur la face nord-ouest il semble ne pas avoir atteint plus de 2 m : ce sont les différences des niveaux du lapiaz qui expliquent ces décalages. Sa surface mesurerait environ 400 m².

Soulignons, le caractère tout à fait exceptionnel de ce tertre. Première motte repérée en haute vallée de l'Ariège (qui comporte une quarantaine de site castraux inventoriés), elle est construite au sommet d'un éperon vigoureux et très largement suffisant du point de vue défensif. Il faut y voir une fonction

[37] Aucune pierre en boutisse n'a été repérée.

[38] Des enduits au mortier couvraient les bâtiments les plus prestigieux, le donjon et le bâtiment 8 ; mais les enceintes et autres murs de refend semblent être restés en pierre à vue. Ces enduits étaient déposés en trois couches successivement de plus en plus fines (tamisage des sables).

[39] Et deux fragments de verre.

[40] Rapport intermédiaire de fouille programmée, 2006, p. 180-183.

[41] Avec une concentration plus importante au cours du 2nd âge du Fer.

[42] Deux tessons ont été identifiés comme se rapportant au haut Moyen Âge, l'un est « un fond de jatte de tradition indigène dont la production connaît un développement après 400 et pour toute la durée du Ve siècle » ; le second est « une anse de pot [...] comparable aux productions de la deuxième partie du haut Moyen Âge de Salies-du-Salat ou même de Saint-Bertrand-de-Comminges » (Dieulafait Ch.). En outre, en 2005, a été découvert une petite plaque (mobilier équestre) dont l'analyse de Nicolas Portet (Rapport 2005 – mobilier de la zone 6, p. 143-4) a montré la similitude avec des éléments datés en Germanie des IXe et Xe siècles.

véritablement symbolique, d'autant que la hauteur repérée au nord-est est nettement supérieure à ce qu'aurait dû être un simple aplanissement par remblais d'un sol naturel d'altitude inégale. Il s'agit bien d'une véritable motte non fossoyée.
Elle sert aussi à la création d'un tertre en avant de la plate-forme sommitale, car la construction du donjon a été faite en limite extérieure d'une plate forme naturelle et non pas sur la plate-forme. Le tertre a donc aussi un rôle technique : il évite de prolonger le mur du donjon très bas (pour trouver le rocher) sur sa moitié sud-est.
Autour du donjon initial, sur les flancs de la motte, existaient des structures en bois et des murs maçonnés dès l'origine [fig. 13]. Mais les remaniements d'ampleur qui ont eu lieu après cette construction les ont quasiment détruits et nous ne parvenons pas à appréhender ce premier quartier autrement que par quelques vestiges épars.
La fouille a donc permis de montrer l'importance du premier ouvrage : apparaît une forteresse qui pourrait avoir été dotée d'une défense originale. La motte et ses fonctions, le caractère plus ou moins excentré du donjon par rapport à la basse-cour castrale[43], la mise en place d'une défense savante sont des résultats novateurs qui demandent encore à être précisés. Or, si la recherche historique a bien aperçu la mise en place d'un glacis d'ouvrages comtaux à la fin du XIIe siècle en Sabartès, elle n'a jamais permis de se rendre compte de son importance d'une part, ni de jauger de l'investissement réalisé d'autre part. Le premier *castrum* de Montréal-de-Sos révèle un investissement massif et un soin particulier de la part des comtes de Foix.

Ce soin est loin de s'être arrêté à l'investissement initial, car le *caput* castri fut rapidement transformé pour l'améliorer [fig. 14]. Une grande enceinte interne, fut construite dans le premier tiers du XIIIe siècle[44]. Dans le secteur du donjon, elle fut érigée tangentiellement à la motte sur les bords de laquelle on trancha ses fondations. Elle est constituée de deux murs orthogonaux l'un à l'autre qui relient l'enceinte externe et soulignent une terrasse naturelle en délimitant clairement le *caput castri* du reste du *castrum* [fig. 3 et fig. 15]. En même temps, si l'on en juge par la comparaison entre les bâtis, il semble que l'on ai ajouté au moins la tour du Barri et peut-être celle du Campanal à l'enceinte externe[45].
Ce « chemisage » est majeur du point de vue de la défense et du plan général du château, puisque cette enceinte se poursuit jusqu'à la tour du Barri et isole une plate-forme sommitale du reste de la zone supérieure de l'éperon. Il ne modifie tout de même pas le plan de la fortification initiale, mais le renforce dans ces grandes lignes. Conséquemment à sa proximité avec la grosse tour, il masque le tertre et lui fait donc perdre sa présence visuelle donc symbolique. La chronologie dans laquelle il prend place pose le problème des adaptations consécutives aux opérations de la Croisade qui pourraient en être la cause.

L'étude du premier bâti de Montréal-de-Sos présente donc une image architecturale très militaire et défensive notamment pour les premières phases d'occupation entre la fin du XIIe siècle et le XIIIe siècle. Le langage architectural du *caput castri* est donc clairement militaire. Cette impression est corroborée par la documentation, et la perception de ces sites par les contemporains était donc

[43] Caractère que nous pensions plus tardif dans les fortifications du Sabartès.
[44] Cette datation s'appuie sur le mobilier découvert dans la tranchée de fondation de ce mur ; notamment grâce à l'analyse de Michel Barrère (Rapport 2005, p. 162) d'une applique perforée et l'analyse de Nicolas Portet, Marc Comelongue et Marie-Agnés Raynaud des tessons de céramiques retrouvés dans ces tranchés où dominent les céramiques à cuisson réductrice non tournées, sauf finition des parties hautes, et dont les bords sont éversés qui caractérisent des éléments antérieurs au XIVe siècle.
[45] Ces murs, bloqués, d'un petit mètre de large, sont parementés de moellons calcaires de petit à moyen appareil, juste équarris et leur construction paraît très désordonnée. Pour éviter les coups de sabre, on a utilisé l'*opus spicatum*, mais dans une forme bien plus dégradée qu'elle n'apparaît sur des sites plus anciens, comme à Lordat où elle est aussi décorative.

clairement militaire et liée au pouvoir. Pourtant, les textes de la documentation écrite et notre connaissance de l'histoire politique suggèrent la faiblesse des opérations de guerre sur le secteur, limitées à des escarmouches. Le château sert la politique comtale, mais cette politique –sur cette chronologie et en haute Ariège- n'est pas militaire, mais plutôt diplomatique. Dans le même état d'esprit, l'analyse du mobilier, n'offre pas vraiment une image militarisée des occupations qui se sont succédées. En effet, le matériel purement défensif est finalement très rare. A cette rareté, s'ajoute le fait que les quelques armes ou pièces d'armement peuvent aussi être utilisées dans le cadre de la chasse. Au contraire, on dénombre beaucoup d'objets liés à l'artisanat, tels une recharge de plomb, des mobiliers de couture (dé, aiguille à cuir, épingles) ou de tissage. Cette distorsion montre bien la partialité d'une analyse uniquement documentaire bâtie sur les quelques actes que nous conservons et l'utilité d'une recherche archéologique pour s'approcher le plus finement possible de la réalité.

L'occupation du site dans la seconde moitié du XIIIe siècle, qui est si richement documentée, n'apparaît pas avoir apporté de modifications substantielles au *caput castri.*
Suivant l'analyse de Nicolas Portet, peu à peu, dans cette chronologie, la proportion de céramiques à cuisson réductrice non tournées décroît, alors qu'apparaissent des céramiques à cuisson oxydante. Les fragments de trompe d'appel, en céramique rouge et polie[46], sont toujours présents en bon nombre et forment un corpus important qui sera étudié[47].

Avec le XIVe siècle, la quantité d'objets en fer[48] s'accroît très notablement, ceci correspondant parfaitement à ce que l'on connaît de l'histoire locale et régionale du travail du fer, puisque la charnière XIIIe-XIVe siècles est le moment de la diffusion des forges hydrauliques produisant de plus grandes quantités de métal à moindre coût.
C'est probablement au cœur du XIVe siècle, peut-être au début de sa seconde moitié, qu'à lieu le remaniement le plus fondamental des espaces et des bâtiments autour de la tour maîtresse [fig. 9].
Malgré ce remaniement, la tour maîtresse est conservée au même emplacement : les autres modifications de fortifications au XIVe siècle qui ont pu être observé, comme à Miglos en aval, montrent aussi une conservation de la tour maîtresse. Mais son actuel arasement ne permet pas de jauger vraiment des modifications qui auraient pu être faites en élévation.
D'autant que la fouille de l'unité de destruction a montré qu'existait dans les quatre angles de cette tour des éléments comportant du bois aux deux tiers de sa hauteur. Il pourrait s'agir de structures en encorbellement du type échauguettes d'autant que dans cette chronologie on connaît sur d'autres fortifications comtales des échauguettes d'angle[49].
Le remaniement du cœur du château eut lieu dans la seconde moitié du XIVe siècle, sous le long règne du comte Gaston III, dit *Febus*, dans un style pourtant très différent de ce qu'on définit habituellement comme le style fébusien mais qui finalement n'a été étudié que pour de grands et nouveaux ouvrages [fig. 16]. Le nouveau quartier aristocratique créé montre un souci de la symétrie ce qui est relativement nouveau dans les châteaux comtaux à cette époque et pourrait être une évolution sous influence pre-philippienne[50]. La rationalisation du plan est marquée. L'adjonction d'un nouveau grand bâtiment (bâtiment 8) à l'avant du quartier souligne que cette rationalisation est aussi à but résidentiel, car le volume de ce bâtiment -qui comporte aussi une vaste entrée- semble indiquer qu'il pourrait s'agir d'une aula ou au moins d'une résidence seigneuriale. Il faut souligner que Montréal-de-Sos n'était donc pas

[46] A facettes ou circulaires.
[47] Ils caractérisent toutes les unités du Moyen Âge fouillées, sans -a priori- qu'il y ai des changements de style ou de forme.
[48] Majoritairement liés à l'habitat et à l'ameublement.
[49] Prades et peut-être Montaillou (canton d'Ax-les-Thermes), informations de Jean-Paul Cazes.
[50] Les premiers vrais ouvrages philippiens en comté de Foix datent du début du XVe siècle. Ils illustrent l'entrée dans une culture française, formalisée dans l'architecture castrale.

uniquement un ouvrage militaire sans toutefois être une simple résidence aristocratique. Avant tout, Montréal-de-Sos affirmait la *potestas* comtale par une syntaxe architecturale défensive puissante, spectaculaire et visible de tous, mais d'usage plus ostentatoire que pratique. Il était un outil politique et social.

Cette rénovation conserve les bâtiments les plus coûteux, et aussi ceux qui sont le plus en élévation : tour maîtresse, les deux tours d'extrémité de l'enceinte, la vieille enceinte externe et l'enceinte interne.

Elle s'appuie même sur cette enceinte interne pour rationaliser le plan en construisant des murs de courtes longueurs et en réorganisant les accès au *caput castri* puisque deux accès sont percés dans le mur de l'enceinte interne. Il s'agit donc d'une réorganisation plus fondamentale du point de vue des espaces que du bâti.

Elle fut tellement massive qu'elle détruisit nombre d'indices qui auraient pu nous permettre de mieux comprendre l'organisation des espaces antérieurs.

Pour disposer d'un espace utilisable autour du donjon, on arasa d'abord la motte sur plus d'1 m de haut sur toutes les faces du donjon sauf du côté nord-est où l'on préféra remblayer. Cette arasement provoqua parfois la démolition d'assises du donjon que l'on dut reconstruire en sous-œuvre.

L'espace créé fut partagé par des murs de refend[51] maçonnés, ménageant des circulations entre les différents modules. Mais nous avons aussi découvert nombre de calages de poteau[52] et d'encoches dans les murs qui montrent que l'on utilisa aussi des cloisons légères pour partitionner l'espace. On aménagea à l'ouest deux petites pièces dont le sol[53] fut soigneusement recouvert de mortier ; il s'agit de lieux de stockage que l'on a voulu isoler de l'humidité [fig. 17]. On construisit aussi trois foyers, dont l'un était ouvert au centre d'une pièce et les deux autres appuyés contre un mur et probablement couverts d'une hotte. La sole des trois foyers était faite de très grandes et belles lauzes, taillées soigneusement [fig. 18]. Un des espaces, proche d'un accès, comporte deux foyers proches l'un de l'autre dans un espace de 29 m² (dont 12 m² au moins sont dédiés aux circulations), il s'agit donc probablement d'un lieu dédié à la cuisine.

Enfin, la majorité de ces espaces furent couverts de toits en ardoises ou lauzes à clou[54]. On retrouve ces ardoises à la base de la destruction, mais aussi quelques unes non utilisées et laissées par les constructeurs au moment de la construction. A la différence des autres bâtiments le donjon était couvert de lauzes. Tandis que sur le bâtiment 8 existaient des ardoises décoratives taillées en triangle, ce qui souligne encore le prestige de ce bâtiment.

Dans la destruction finale ou dans les unités qui correspondent à l'étape de construction de ces nouveaux espaces au XIVe siècle, certaines ardoises et lauzes ont été retrouvées comportant des gravures. Quelques unes sont difficilement décryptables. Une grande proportion d'entre-elles correspondent à des jeux de marelles et on peut les mettre en relation avec les nombreux morceaux de schistes plats taillés en rond que l'on dénombre et qui pourraient être des jetons[55]. Enfin, trois ardoises et lauzes comportent des tracés figuratifs. Deux des tracés sont de petits personnages très stylisés qu'il faudra comparer aux gravures conservées sur les parois des grottes de la région et étudiées par Lucien Gratté. Enfin, une belle lauze comporte une gravure fort intéressante puisqu'elle représente des hommes en armes au devant d'un château [fig. 19]; elle était déposée dans une unité du cœur ou du début de la seconde moitié du XIVe siècle[56].

---

[51] Souvent ces murs sont de très mauvaise facture et ne devaient pas être très élevés. Cette construction contraste avec ce que l'on décrit habituellement concernant les ouvrages fébusiens. Ce réaménagement en grand est réalisé à moindre coût.

[52] Un morceau de poteau a pu être prélevé. Il s'agit de chêne.

[53] Et les murs sur une quarantaine de cm de haut.

[54] Sur le faîtage, les ardoises étaient liées au mortier de chaux. Les ardoises sont biseautées. On utilisait de grandes ardoises de rives. Les ardoises pourraient provenir de la vallée de Siguer et les lauzes d'une extraction entre Auzat et Saleix.

[55] Dans le domaine des jeux, il a aussi été découvert des dès à jouer dans des chronologies variées.

[56] A la fin du programme triennal de fouilles, ces gravures feront l'objet d'une étude et d'une publication particulière.

La réorganisation aboutit donc à créer un réduit fortifié très densément bâti et dont les espaces sont bien différenciés. Or si la documentation écrite démontre de l'utilité et de l'utilisation du *castrum* dans la seconde moitié du XIIIe siècle, elle est plus discrète sur le XIVe siècle et l'on aurait pu penser à un désengagement progressif dès le début de ce siècle.

Il n'est pas inintéressant de proposer de rattacher cette réorganisation du site avec la réactivation du pouvoir comtal dans le contrôle de l'extraction et surtout du commerce du fer autour de la grande mine de Rancié (située à 3 km de Montréal, elle est une des plus grandes mines de fer de l'époque Moderne dans les Pyrénées)[57]. En effet, l'extraction et le commerce du fer se sont développés très rapidement à l'extrême fin du XIIIe siècle, lors de la mise en place des nouvelles moyens de productions hydrauliques. Très tôt, les comtes de Foix ont eu à l'égard de ces activités une politique très active, taxant surtout le commerce des barres de fer produites par les forges. Mais les difficultés et les vacances du pouvoir comtal dans la première moitié du XIVe siècle ont réduit cet interventionnisme des comtes. Or, celui-ci reprend avec Febus dès les années 40 du XIVe siècle. On pourrait donc rattacher cette rénovation à ce renouveau de l'interventionnisme comtal sur ce sujet important car d'un très bon rapport financier, donc au développement de la fiscalité comtale dans la vallée grâce au fer.
D'autant que Montréal-de-Sos domine et contrôle visuellement :
. Le marché du fer (marché de Vicdessos auquel les forgerons sont forcés de venir vendre son fer, contre impôt comtal),
. Le passage du port de Saleix, sur lequel se développe un échange novateur et actif jusqu'au XVIIIe siècle[58] entre bois du Couserans et fer du Vicdessos,
. La route du fond de vallée qui voit passer le fer vers la plaine fuxéenne,
. Et les communautés villageoises les plus importantes.

L'occupation se poursuit à la fin du XIVe siècle et probablement dans les premières années du XIVe siècle[59]. Elle a lieu sans remaniement apparent, mais les niveaux qui y sont attachés restent bien marqués et très chargés en mobilier. Elle apparaît parfois un peu désorganisée, puisqu'on observe le recouvrement de quelques murs et foyers. Dans cette chronologie, les céramiques à cuisson oxydante et tournées sont ultra majoritaires et Nicolas Portet a mis en évidence une forme nouvelle largement représentée de marmites à anses coudées –imitations de chaudrons métalliques- qui étaient connues pour être postérieures et qui apparaissent donc précocement, dès la fin du XIVe siècle, à Montréal-de-Sos.
Cette occupation semble être la dernière, le *castrum* étant arasé, au plus tard au début du XVe siècle, et le site n'étant plus qu'un lieu de pacage jusqu'à nos jours.

Grâce au travail archéologique sur le site de Montréal-de-Sos, nous commençons donc à mieux percevoir l'ouvrage lui-même, mais aussi les ouvrages du même type en haute-Ariège, car des comparaisons peuvent être faites lorsqu'elles sont réalisées sur des ouvrages de fonctions comparables, les châteaux comtaux du type caserne, isolés du monde civil[60]. Les premières conclusions démontrent une nouvelle fois la pluralité des fonctions et des formes architecturales d'ouvrages regroupés sous le même terme, celui de château ou son corollaire médiéval, *castrum*. Elles soulignent aussi, la hiérarchisation entre les sites, dont certains sont purement des résidences

[57] Voir Verna (C.), *op. cit.*
[58] Mis en place par une série de traités dans les années 1347-8.
[59] Ce qui n'est pas du tout documenté dans les actes.
[60] Par exemple la comparaison de certains des bâtis avec ceux du site de Montorgeuil (Commune de Bédeilhac-et-Aynat) montre de remarquables similitudes.

aristocratiques, mais dont d'autres, tel Montréal-de-Sos, sont plus complexes mêlant résidence et pouvoir politique et développant donc une morphologie défensive ostentatoire et surdimensionnée.

In Châteaux Pyrénéens au Moyen Âge, colloque de Seix (oct 2007) ss la dir. de Florence Guillot, éd. La louve, Caylus, 2009, pp. 303-336.

Fig 1 : Vue générale du site.

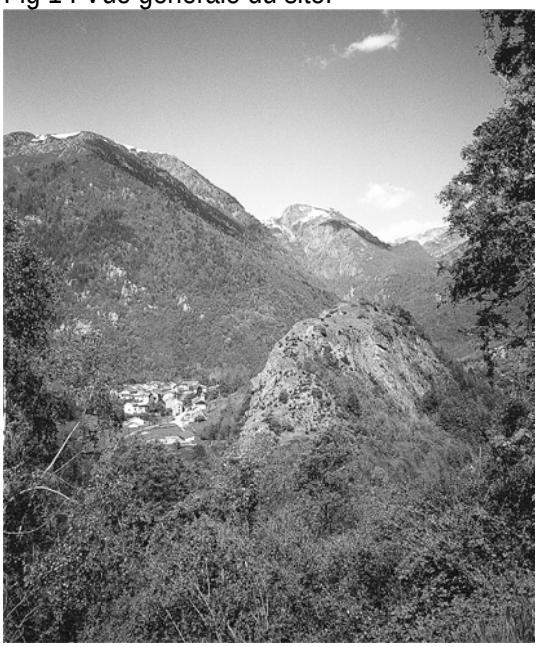

Fig 2 :

Fig. 3 :

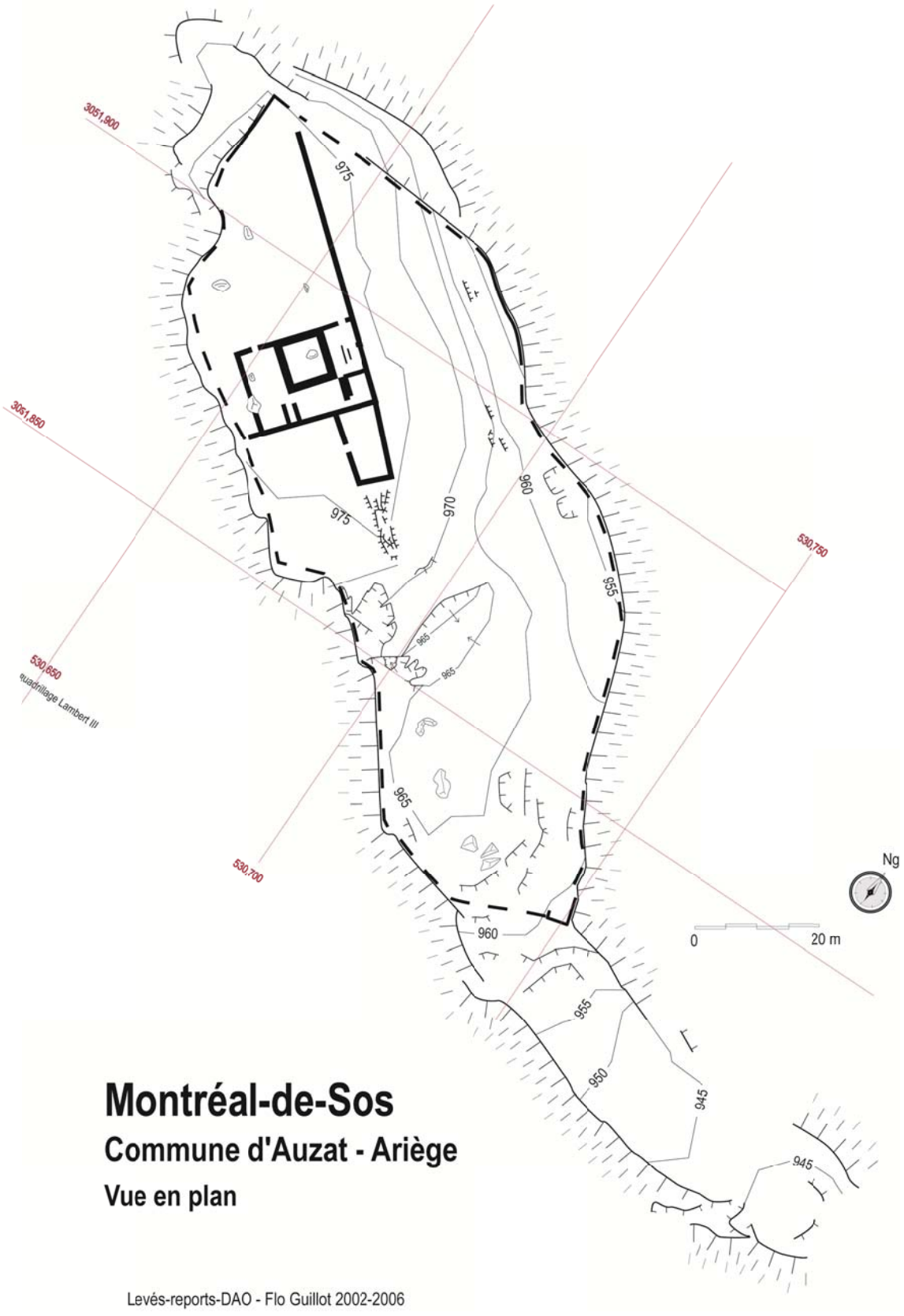
3051,900
3051,850
530,650
quadrillage Lambert III
530,700
530,750
975
970
960
955
965
950
945
Ng
0
20 m
Montréal-de-Sos
Commune d'Auzat - Ariège
Vue en plan
Levés-reports-DAO - Flo Guillot 2002-2006

Fig 4 : Peinture ésotérique.

Fig 5 : Peinture du fond de la petite baume.

Fig 6 : Peinture sur le côté de la petite baume. Elle fut abîmée par une cassure récente du rocher, mais on peut encore deviner une forme en plan d'église allongée.

Fig 7 : Les anciennes fouilles clandestines de la grotte du Campanal.

Fig 8 : L'enceinte externe.

Fig 9 :

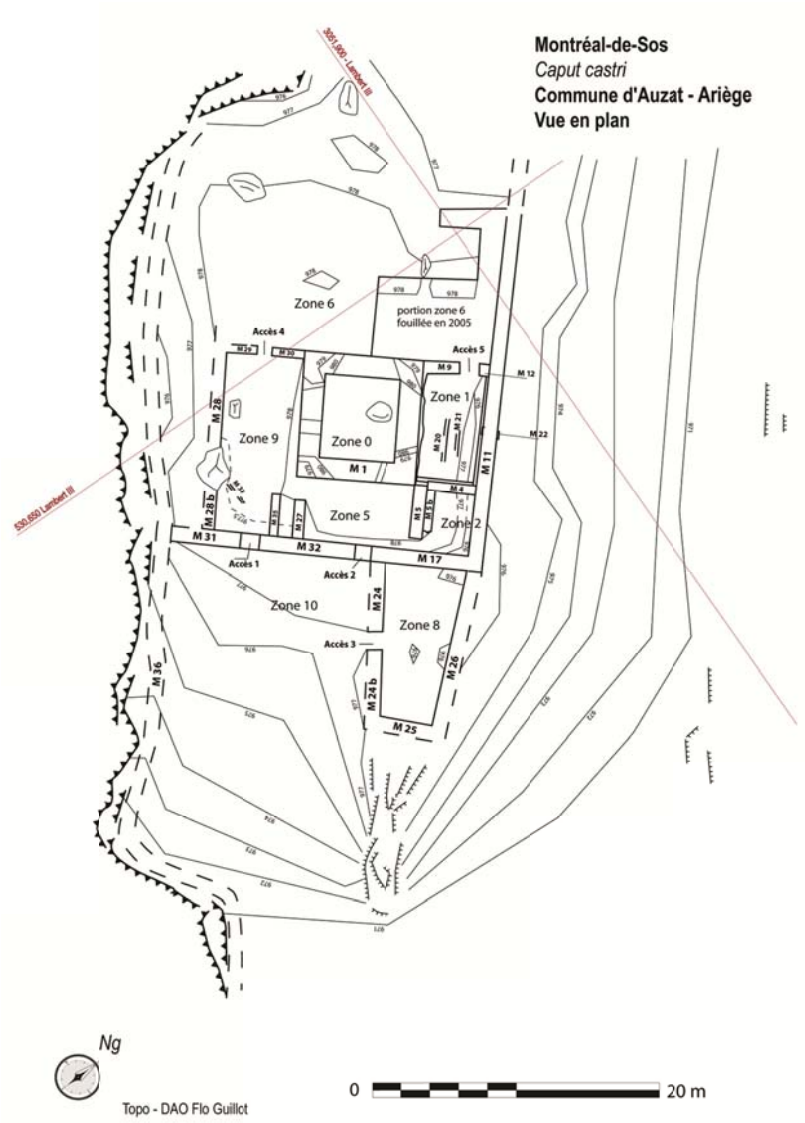

Fig 10 : La fondation de la tour maîtresse.

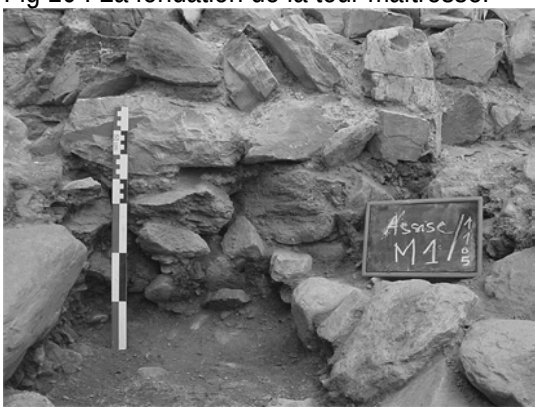

Fig 11 : Parement externe nord-est de la tour maîtresse.

In Châteaux Pyrénéens au Moyen Âge, colloque de Seix (oct 2007) ss la dir. de Florence Guillot, éd. La louve, Caylus, 2009, pp. 303-336.

Fig. 12 : Secteur nord-est : à gauche, notez l'enceinte interne et à droite, le donjon. Entre les deux, le tertre artificiel, terrassé de petits murs en pierres sèches.

Fig. 13 :

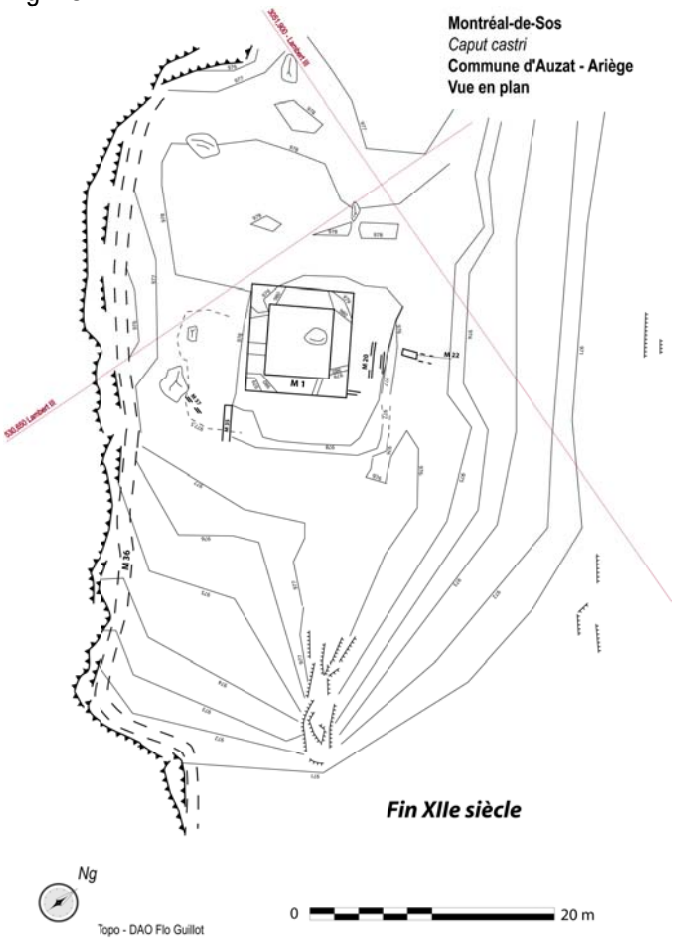

Fig 14:

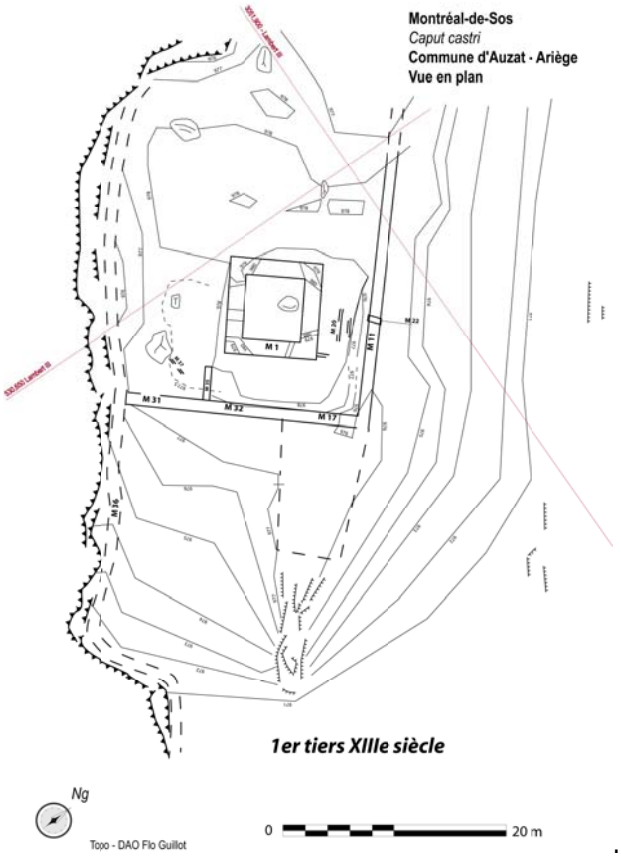

Fig 15 : L'enceinte interne.

Fig. 16 : exemple d'un mur bâti contre le donjon, lors de la réorganisation du XIVe siècle.

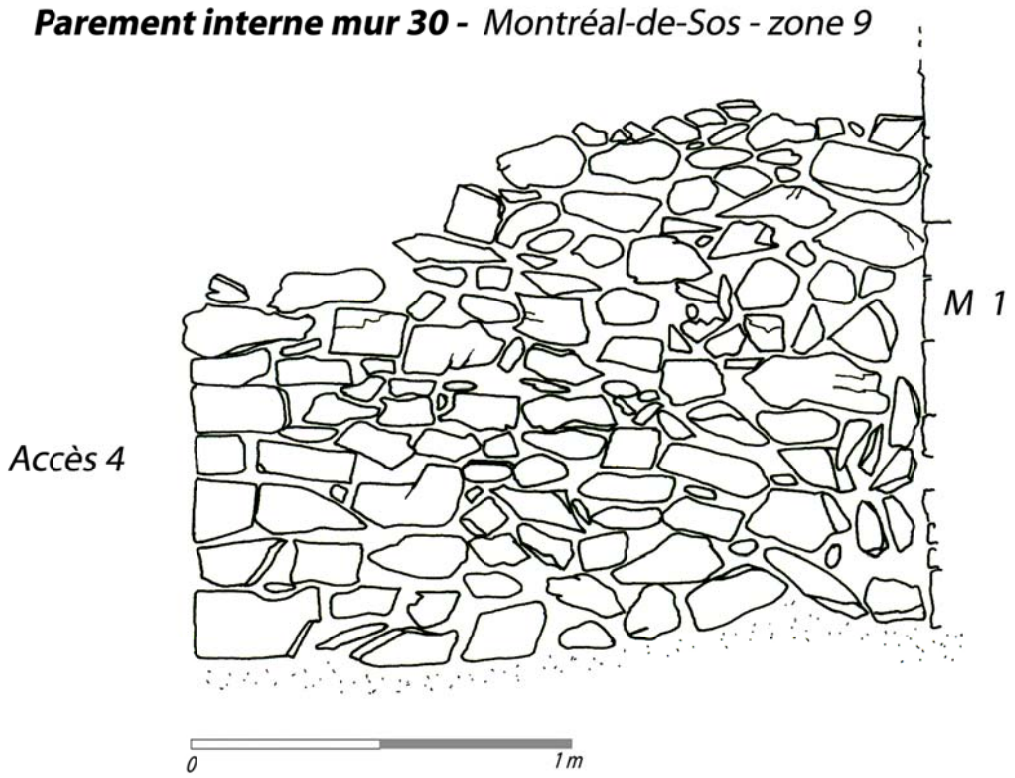

Fig 17 : espace chaulé et cloisonné.

Fig. 18 : Foyer, seconde moitié XIVe siècle.
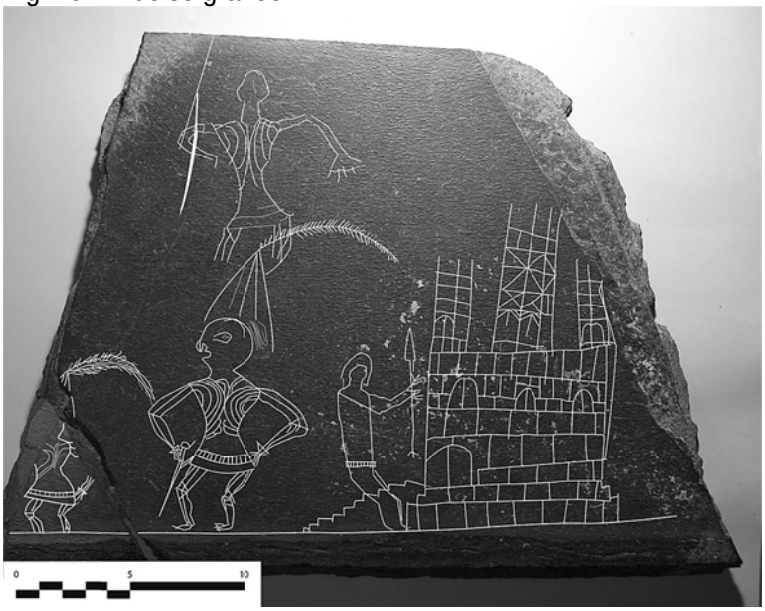
Fig. 19 : Ardoise gravée.